

Qui peut vous renseigner ?

Une question, un projet, une idée...
nous sommes là pour vous accompagner!



Commune de
Loubaresse



CDC Sources de la Loire

Stéphanie JOLIVET

Place de la Mairie

07510 ST CIRGUES EN MONTAGNE

04 75 37 59 78 - 06 19 93 08 01

orc.montagne@yahoo.fr

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Pierre NIVON

ZI Ripotier

07200 AUBENAS

04 75 93 33 30

cm07.antenne.aubenas@inforoutes-ardeche.fr

Chambre des Commerces et d'Industrie de l'Ardèche méridionale

Marc FULACHIER

Le temple 07 200 BP 215

07200 AUBENAS

04 75 35 72 57

marc.fulachier@aubenas.cci.fr



Rhône-Alpes Région



Accompagner les entreprises dans leurs projets

Moderniser les outils de travail

Promouvoir le territoire et ses savoir-faire

Aménager les espaces de vie et d'accueil

Renforcer l'organisation commerciale et artisanale du territoire

Créer une association de commerçants et/ou d'artisans



Opération
Rurale
Collective

artisans, commerçants !
avançons durablement ensemble!



Qu'est ce qu'une ORC?...

L'Opération Rurale Collective **Montagne Ardéchoise** a été mise en place à l'initiative des communautés de communes : « Cévenne et Montagne Ardéchoises », « Entre Loire et Allier », « Sources de la Loire » et une commune isolée, Loubaresse.

Ce dispositif permet avec l'appui des chambres consulaires de mobiliser des aides de l'Etat (à travers le FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) des aides du Conseil Général de l'Ardèche ainsi que du Conseil Régional Rhône Alpes (via le Pays de l'Ardèche Méridionale) pour favoriser la modernisation du commerce et de l'artisanat rural et en assurer son maintien, son développement et son dynamisme.



Périmètre
ORC
Montagne
Ardéchoise

Qui est concerné ?

Les entreprises

- ❖ Les entreprises implantées dans le périmètre ORC inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Répertoire des Métiers, sous réserve d'éligibilité
- ❖ Les entreprises offrant un service à la population locale à l'année

- Moderniser les entreprises ou les locaux
- Développer une démarche qualité ou de labellisation
- Développer la formation des chefs d'entreprises et celle des salariés
- Créer ou développer des réseaux de partenaires locaux
- Créer, transmettre ou reprendre une activité
- Sensibiliser les entreprises à la prise en compte de la qualité environnementale dans les projets ou leur activité

Pourquoi ?

Les collectivités

- ❖ Les 25 communes du territoire
- ❖ Les 3 Communautés de Communes

- Préserver les derniers commerces
- Aménager les bourgs commerciaux
- Promouvoir l'offre locale

Pourquoi ?

Les associations

- ❖ Les associations et unions commerciales et artisanales

- Accompagner les projets collectifs
- Organiser des animations, manifestations ou autres événements promouvant l'offre commerciale, artisanale

Pourquoi ?